



Ecrit par Echo du Mardi le 7 juillet 2023

LES VINS CHARLES BLAGDEN SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 12 août 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 7 juillet 2023 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte de retrait d'associés et réduction de capital social réalisé au sein de la société par actions simplifiée dénommée **LES VINS CHARLES BLAGDEN**, située à VELLERON (84740) 258 chemin de la Fiance, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le SIREN 324.699.453, reçu par Me FONTAINE, notaire à ST PAUL TROIS CHATEAUX (26130) le 5 mai 2023, les associés ont réalisé une réduction du capital social par annulation de 26 actions, le portant de 12 195,92 Euros € à 10 610,44 €.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

Me FONTAINE